



En prévision du départ du titulaire, le Service du développement territorial met au concours le poste de

Chef-fe de la Section de l'aménagement du territoire

Un partage de poste est possible.

Mission Vous organisez et dirigez la Section de l'aménagement du territoire placée sous la responsabilité du Service du développement territorial (SDT), en pilotez les prestations et en assurez la conduite RH et financière. Vous êtes en charge de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre de la politique cantonale d'aménagement du territoire en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés et les autorités compétentes. Vous faites appliquer les dispositions légales émanant de la Confédération. Vous proposez les orientations stratégiques et les adaptations des dispositifs légaux/organisationnels qui en découlent, assurez l'information et le conseil auprès des autorités. Vous participez à la représentation du Canton auprès des partenaires stratégiques et des instances concernées sur le plan fédéral, intercantonal et communal. Vous appuyez la direction du SDT dans l'accomplissement de ses missions.

Profil Master universitaire (droit, architecture, ingénierie ou géographie) avec compétences en aménagement du territoire ou en urbanisme ou formation et expérience jugées équivalentes. Expérience de 2 à 4 ans dans une fonction à responsabilités, dans le domaine de l'aménagement du territoire, la gestion de projets importants et la concertation entre acteurs à intérêts diversifiés. Très bonnes connaissances de la planification au niveau cantonal, régional et local, des procédures administratives et du droit de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Leadership, sens de l'organisation, aptitudes à la collaboration pluridisciplinaire, à la communication, à la rédaction et à la négociation. Esprit d'analyse et de synthèse et capacités décisionnelles. Bonnes connaissances des institutions et des contextes jurassien et fédéral. Pratique de l'allemand.

Fonction de référence et classe de traitement Responsable de secteur II d / Classe 21.

Entrée en fonction 1^{er} octobre 2019 ou à convenir.

Lieu de travail Delémont.

Renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Rieder, chef du Service de développement territorial, tél. 032/420 53 10.

Intéressé-e ? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032/420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention "Postulation Chef-fe de la Section de l'aménagement du territoire", jusqu'au 16 août 2019.

www.jura.ch/emplois